



Centre Communal d'Action Sociale



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
095-269501466-20231215-DEL\_231215\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 21/12/2023  
Affichage 21/12/2023

Pour le Président du CCAS par délégation Tony MARTINS Directeur



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni le 15 décembre à la mairie à 18 heures, sous la présidence de Laurence MARINIER, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

**PRÉSENTS** : Frédéric MOREIRA, Marie-Claude CLAIN, Cédric BEN AMMAR, Béatrice PRIEZ, Jean-Luc SAVARY, Joël ROMAN.

**EXCUSÉS** : Laurent LINQUETTE, Benoit DUFOUR, Pascale SAVARY, Morteza NOZARIAN, Benjamin BENSOUSSAN, Hugues GOB.

**OBJET** : **NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT DU CCAS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION COORDINOV**

**VU** le code de l'action sociale et des familles ;

**VU** les statuts de l'association COORDINOV ;

**VU** la délibération en date du 28 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a fixé à 12 le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

**VU** la délibération en date du 28 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a procédé à l'élection des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS ;

**VU** l'arrêté municipal n° P0170 en date du 25 juin 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

**VU** la délibération du Conseil d'Administration du 30 juin 2020 désignant Madame Françoise LESCOET, Vice-Présidente du CCAS ;

**VU** la délibération en date du 28 janvier 2021 portant sur la signature d'une convention de partenariat avec l'association COORDINOV et le CCAS ;

**VU** la délibération en date du 28 janvier 2021 portant sur la nomination de Françoise LESCOET en tant que représentant du CCAS au Conseil d'Administration de l'association COORDINOV ;

**VU** la démission de Madame Françoise LESCOET, Vice-Présidente du CCAS, du 30 septembre 2023 ;

**VU** le rapport de Laurence MARINIER, indiquant qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire et suppléant au Conseil d'Administration de l'association COORDINOV ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt pour le CCAS d'être représenté au sein du Conseil d'Administration de l'association COORDINOV du fait de ses actions ;



**CONSIDÉRANT** qu'actuellement, seuls des professionnels de santé siègent à son Conseil d'Administration. L'association souhaite pouvoir ouvrir un poste d'administrateur au CCAS de SAINT-OUEN L'AUMÔNE du fait de son service d'aide à domicile et de son expérience sociale ;

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** de donner mandat à Madame Laurence MARINIER, Vice-Présidente du CCAS en tant que titulaire, et de donner mandat à Madame Marie-Claude CLAIN, administratrice du CCAS en tant que suppléante, pour les représenter au sein du Conseil d'Administration de l'association COORDINOV ; de leur donner pouvoir pour voter en son nom et participer aux activités l'association COORDINOV.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le **21 DEC. 2023**



Pour le Président du CCAS,  
par déléation

  
Laurence MARINIER  
Vice-Présidente